



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1828**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1828 intitulé :

« Règlement autorisant l'acquisition des lots 3 976 923 et 3 976 929 ainsi que les honoraires professionnels afférents en décrétant une dépense et un emprunt de 4 664 000 \$ à ces fins »

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 17 octobre 2022.

QUE le règlement a été approuvé le 22 novembre 2022 conformément à la loi pour un emprunt de 4 664 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 29^e jour du mois de novembre 2022.

Jean St-Antoine, avocat
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca